

## **Débat Colloque ORT du 26 Mars 2009**

### **Discours introductif / Gérard PIEL**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui dans les locaux de la Région pour cette journée de l'Observatoire Régional des Transports dont le thème est « **l'Adaptabilité des Services Publics de Transports** ».

Nous avons pris l'habitude de ces rendez-vous avec l'ensemble des acteurs du transport public : autorités organisatrices de transports, transporteurs, usagers, associations.

Vous savez que c'est un principe important pour la Région de pratiquer la concertation de façon régulière, avec notamment les Comités de Ligne et le Conseil Consultatif régional des Transports.

Les 15 Comités de ligne sont répartis sur la totalité du territoire régionale et même nous ne refusons pas de participer aux Comités des régions limitrophes pour aborder des questions qui dépassent nos frontières régionales mais qui ont pour objet d'améliorer le service entre les métropoles régionales.

Ces Comités permettent des échanges sur les services ferroviaires certes mais aussi sur l'inter-modalité avec les différents autres partenaires des transports publics.

Lors des dernières réunions nous avons pu aborder des points importants comme les nouveaux services, la nouvelle desserte de l'axe Marseille-Aix-en-Provence, tout comme nous avons présenté et amendé les services de substitution par car durant la période de fermeture de la ligne Aix-Marseille pour 2 ans, le principe du cadencement ferroviaire mis en place le 14 décembre dernier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur .

C'est aussi des lieux d'échanges permettant aux usagers, comme aux services de la Région de faire état des nouveaux projets, d'annoncer les travaux à venir, voir de faire état des griefs envers la SNCF.

Quand cela ne marche pas (trains supprimés, retards récurrents, mauvaises compositions des rames, manque d'information en situation normale et en situation perturbée...) il est important de le dire pour essayer de modifier les choses. Il faut aussi parler des points positifs ; par exemple la mise en place du cadencement, malgré une période de grève très mal vécue par les usagers s'est globalement bien déroulée, même s'il reste encore ici ou là quelques points particuliers à améliorer, ce à quoi nous travaillons.

C'est notre conception de la démocratie participative: la Région met en place un service pour les usagers, avec les usagers.

Ainsi, je vous annonce d'ores et déjà une prochaine réunion du Conseil Consultatif régional des Transports pour début Juin 2009.

Mais revenons à notre rencontre d'aujourd'hui :

2 Sujets seront abordés lors de la réunion : les schémas d'accessibilité et les services de Proximité et transport à la demande.

Nous avons présenté aux associations les axes du Schéma régional d'accessibilité régional lors d'une précédente réunion ; c'était en Novembre 2007, et les élus ont approuvé ce Schéma le 8 Février 2008.

Comme la Région s'y était engagée, il nous paraît important de pouvoir aujourd'hui faire un point sur ce dossier, avec les autres partenaires. Je souhaite que ce colloque, grâce à votre dynamisme, soit le lieu de débats riches et fructueux.

Je vous remercie tous pour votre participation et votre fidélité ; ensemble nous pouvons mieux défendre et surtout faire avancer le transport public.

## **Débat Colloque ORT du 26 Mars 2009**

### **Discours final / Stéphanie Van Muysen**

Mesdames, Messieurs,

On a pu constater lors des débats de cet après-midi que les 2 questions à l'ordre du jour étaient importantes et soulevaient beaucoup d'interrogations ; je voudrais tout particulièrement remercier l'équipe de l'Observatoire Régional des Transports pour ce choix judicieux, mais aussi les intervenants et l'ensemble des participants pour la richesse des échanges. Et merci aussi à M Reynaud, Président de la FNTV pour son intervention.

Comme l'a dit Gérard Piel en introduction, ces concertations entre usagers, Transporteurs, maîtres d'ouvrage, Autorités Organisatrices de Transports sont importantes pour permettre une bonne compréhension des problèmes et selon dépasser les idées préconçues et les y'a qu'à faut qu'on !

Pour ce qui concerne la mise en accessibilité qu'il s'agisse des périmètres ferroviaires, routiers ou urbains, l'application de la loi de Février 2005 pose de grosses difficultés et vouloir les ignorer n'est pas une bonne tactique.

Je rappelle qu'un des points essentiels du texte de loi fait état d'accessibilité de la chaîne du déplacement et vous avez été nombreux aujourd'hui à revenir sur ce point. Il faut une véritable concertation pour monter les projets d'aménagement ou de rénovation alors que de par la loi (LOTI – Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs de 1982) les compétences des uns et des autres sont bien identifiées. C'est notamment une des difficultés que rencontre aujourd'hui la Région dans les chantiers qu'elle souhaite mener.

Il faut impérativement associer les autres partenaires, villes, agglomérations pour permettre la continuité des cheminements au

sortir des gares ferroviaires par exemple. Les équipements sur le matériel sont un choix de chaque autorité organisatrice de transports avec son ou ses transporteurs, mais lorsqu'il s'agit de l'espace public, les choses sont plus compliquées.

Tout à l'heure, il a été fait état des difficultés sur les gares et haltes nouvelles de la ligne Marseille-Aix-en-Provence, ligne qui a été ré-ouverte au service voyageurs le 14 décembre dernier. Les conventions de réalisation qui associaient la Région, les villes de Marseille, Septèmes, Gardanne et les agglomérations MPM, CPA, la SNCF ainsi que RFF via la convention d'infrastructure prenaient en compte l'ensemble des périmètres, mais du fait de retards sur les votes, sur les passations de marchés et les acquisitions foncières, il manque toujours certains éléments encore aujourd'hui. Les quais sont faits, les gares et haltes sont globalement terminées, mais il manque certains cheminements ou des obstacles subsistent encore.

Sur la question de transport à la demande comme celle de l'accessibilité, il reste encore pas mal de chemin à faire, mais nous devons le faire ensemble. Vous avez bien entendu que très prochainement nous allons nous revoir pour la réunion du CCRT, ainsi que pour l'assistance humaine sur le domaine ferroviaire.

Nous comptons sur votre engagement.

Je vous remercie encore une fois et vous dis à bientôt.